La lettre des centres de loisirs du Jura

Mars 2006

Dossier : une charte de qualité pour les centres de loisirs du Jura

Le 07 février dernier, la CAF 39 et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Jura ont signé une convention de coopération. Cette coopération institutionnelle se traduit par une plus grande concertation au quotidien et par la mise en place d'une charte de qualité spécifique à chaque CLSH

Mode d'emploi :

Le principe d'une charte individualisée

Cette charte est propre à chaque organisateur de centre de loisirs pour un territoire donné.

Elle est un engagement de l'organisateur à mettre en œuvre des actions pour atteindre au moins trois objectifs négociés sur une période de trois ans.

Les objectifs sur lesquels l'organisateur s'engage sont choisis après la réalisation d'un diagnostic afin qu'ils soient réalistes, adaptés au terrain et conformes au projet éducatif.

Cette charte est annexée au contrat temps libre lorsqu'il existe.

Elle pourrait être nécessaire pour l'obtention de subventions de fonctionnement qui remplaceraient les cartes CLSH.

Les signataires de la charte

* Le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales,
* Le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,
* Le représentant de l'organisateur,
* Le représentant de la collectivité locale.

Comment signer une charte ?

L'organisateur du ou des centres de loisirs se situe au regard de 8 thèmes grâce à l'outil de diagnostic qui est fourni dans le classeur « charte de qualité ». Il peut être accompagné dans cette phase par les

(Suite page 2)

Coup de projecteur

L'intégration de l'environnement dans le projet des centres de loisirs nécessite de renforcer la sensibilité des animateurs, c'est tout l'objet de la formation proposée :

« Éducation à l'environnement »

Elle sera réalisée par les CPIE du Jura pour :

- Découvrir l'intérêt de l'éducation relative à l'environnement en centres de loisirs
- Vivre une démarche et une méthode de construction d'une animation nature en CVL
- Construire un programme d'animation approprié au centre de loisirs.

Ce stage est agréé par la formation professionnelle

Les dates en 2006

* **15 et 16 mai à Sellières**
* **23 mai au collège de Voiteur**
* **30 mai** et **6 juin** dans un CLSH participant à la formation

Contact DDJS : Marie-Claude DALLOZ 03 84 35 27 08

Découvrez **d'autres thèmes de formation continue** en page 4 ou sur le site des services Jeunesse et Sports de Franche Comté pages Jura : **www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Direction Départementale de la jeunesse et des sports du JURA
15, avenue Thurel
BP 634
39021 LONS-le-SAUNIER Cédex
Tél : 03 84 35 27 00
Fax 03 84 35 27 27
dd039@jeunesse-sports.gouv.fr
www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr

Sommaire

Une charte de qualité pour les centres de loisirs du Jura

Coup de projecteur : formation éducation à l'environnement
Dispositif lecture/écriture

Coin des échanges : un départ à la neige pour plusieurs centres de loisirs

Parole aux lecteurs : Décoder l'image

Agenda : Les formations
Label Vie

Formation continue des animateurs :

Action ! : les juniors associations

La foire aux questions : la réglementation, l'actualité.

Dossier : une charte de qualité pour les centres de loisirs du Jura

(Suite de la page 1)

conseillers de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Jura.

A partir de ce diagnostic et en accord avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Jura et la Caisse d'Allocations Familiales :

* Il choisit au moins 3 objectifs parmi les 8 thèmes de diagnostic proposés ;
* Il traduit ces 3 objectifs en actions ;
* Il propose des moyens humains, matériels et financiers adaptés au projet, pour chaque action ;
* Il définit des critères d'évaluation, indicateurs de réussite de chacun des 3 objectifs.

Ce choix et cette déclinaison constituent le fondement de la charte individualisée que complètent les fiches-actions.

Le respect de la réglementation spécifique aux centres de loisirs, et notamment le taux d'encadrement, la qualification de l'équipe, l'existence d'un projet éducatif et de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, est un préalable à la signature de cette charte.

« JOBS CET ÉTÉ » Pub

Acquérir une 1ère expérience professionnelle.
Ce forum est ouvert aux jeunes à partir de 16 ans. Il est organisé par le réseau Information jeunesse du Jura, les Espaces jeunes et la MJC de Lons. Il aura lieu le :
samedi 18 mars à Lons le Saunier.

Site: www. 1jobctt.com

La parole aux lecteurs

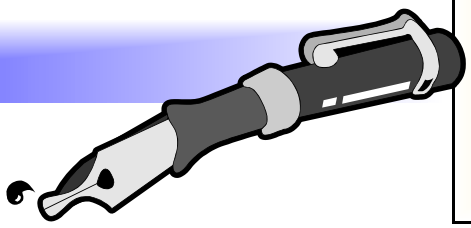

Décoder l'image

Témoignages de deux animateurs qui ont bénéficié de la formation « Education à l'image ».

Extraits :

1 « *Cette formation est une belle opportunité (…) Nous sommes totalement gavés d'images sans vraiment être forcément très aptes à les décoder, et cela est encore pire pour les enfants.*

Ce stage met l'accent sur la compréhension des images qui nous entourent. (…) apporte une culture cinématographique, un éveil à la réalisation vidéo (tournage, montage...), les différentes possibilités d'exploiter le cinéma, la vidéo, la télévision. »

2 « Cette formation m'a permis en tant qu'animatrice d'élargir mon horizon et ainsi de pouvoir apporter de nouvelles notions et surtout de nouveaux plaisirs aux enfants. Au-delà de l'acquisition de nouvelles techniques d'animations et d'idées d'activités sur le thème de l'image, cette formation nous donne des clés pour accompagner l'enfant dans sa découverte et sa compréhension du monde qui l'entoure.

L'image est un support d'informations omniprésent dans notre quotidien qui inonde l'individu de messages qu'il doit apprendre à décoder pour ne pas être manipulé…»

Vous aussi, prenez la parole et faites part de vos expériences à CLSH Infos !

Coup de projecteur

Dispositif lecture/écriture

Si vous êtes intéressés pour développer des activités autour de la lecture et de l'écriture dans votre centre de loisirs, demandez les propositions 2006 de la DDJS : formation, animations "clés en main", financement de projets.

Contact : André Barbarin 03 84 35 27 07 ou andre.barbarin@jeunesse-sports.gouv.fr

Action ! La junior association

Les jeunes veulent exister en tant qu'acteurs crédibles et reconnus,

L'association est un outil facilitant la réalisation des projets, la prise des initiatives et des responsabilités.

La Junior Association propose une réponse concrète : elle permet aux jeunes de moins de 18 ans, de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets.

Tout groupe de jeunes ayant une volonté de créer une ou plusieurs activités communes, peut se constituer en Junior Association et demander l'habilitation au Réseau National. C'est une démarche de projet simple, il suffit de répondre à ces questions :

* En quoi consiste le projet ?
* Comment est née l'idée ?
* Combien êtes-vous ?
* Comment prévoyez-vous de vous organiser ?
* Quelles seront vos prochaines actions ?
* Quels seront vos besoins ?

Le Réseau National propose des outils qui doivent garantir la plus grande autonomie des jeunes dans leurs projets :

* Une assurance pour couvrir leurs activités,
* L'ouverture d'un compte bancaire pour une gestion directe d'un budget par les jeunes,
* Des outils pour faciliter leur organisation,
* …

Sur le département, quatre groupes de jeunes sont constitués en Junior Association :

* Fluidbitum sur ARBOIS,
* Sun Cool Club sur LONGCHAUMOIS,
* Évolution Jeunesse sur DAMPIERRE,
* Vescl'Ados sur VESCLES,

Ils animent leur territoire en proposant des activités sportives et culturelles.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre relais départemental : Philippe RONDOT – 03.84.35.27.14. – philippe.rondot@jeunesse-sports.gouv.fr.

Le site http://www.juniorassociation.org est complet. N'hésitez pas à le découvrir….

Centres de loisirs@DDJS.39 — le coin des échanges

Séjour à la neige pour les centres de loisirs

Les Centres de Loisirs Léo Lagrange des communes de Montmorot, Messia-sur-Sorne, Salins-les-Bains et des communautés de communes du Sud Revermont et de la région d'Orgelet ont décidé de se regrouper afin de proposer un séjour à la neige, déclaré en centre de vacances.

L'intérêt de mettre en place en commun un camp était avant tout de permettre à une trentaine d'enfants de pouvoir partir en vacances à la neige et de vivre une aventure hors cadre du CLSH ; mais aussi :

- de mutualiser des moyens humains, techniques et financiers ;
- d'utiliser les compétences des animateurs permanents du réseau Léo Lagrange ;
- de dynamiser le travail inter-structures.

Ce séjour a eu lieu du 20 au 25 février 2006 à Prénovel au centre « La Forêt Enchantée ». A travers le thème « Les Trappeurs », les enfants sont partis à la découverte du milieu environnant. Au programme : ski de fond, balade en raquettes, construction d'igloos, jeux de neige, veillées à thèmes…de quoi ravir les enfants.

Stéphane ARBEZ, directeur du CV CLSH de Montmorot

Les liens utiles :

* Le portail de la jeunesse : http://www.jeunesse.gouv.fr/

* Le portail régional de la jeunesse et sports est enfin disponible : téléchargements de formulaires, renseignements, actualité, contacts… tout sur les services Jeunesse, Sports et Vie associative en région Franche-Comté et dans chaque département : http://www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr

* Le site du sénat : http://www.senat.fr/

* Les sites des centres de loisirs du Jura : http://loisirspopdolois.free.fr http://www.comtemoilaferme.org/

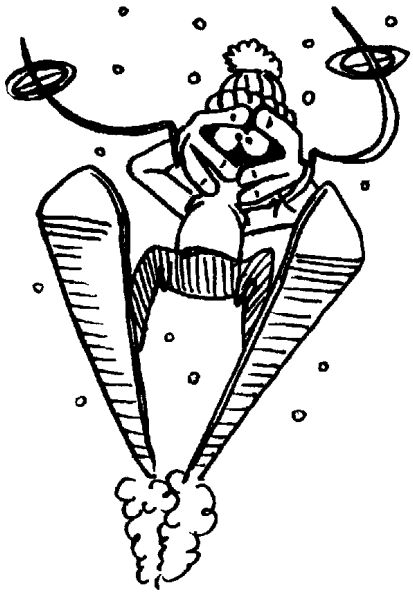

FORUM à Lons le Saunier Samedi 4 mars 2006

Les Francas avaient largement invité à venir à réfléchir et construire avec eux autour de la thématique:

« La participation des enfants et des Jeunes à la vie sociale »

160 participants (originaires du Jura et de Franche-Comté mais aussi d'autres régions) ont pu s'enrichir des apports des intervenants et des multiples échanges de pratique lors des ateliers de l'après midi. Certains ont dû repartir avec d'incontournables et épineux questionnements sur leur belle mission « d'éducateur » suscités en particulier par la conférence « construction de l'homme social » de Francis FARRUGIA docteur en sociologie et anthropologie - Vice président l'Université de Franche Comté.

Anne Lyse Piron Sanchez
Déléguée Francas Jura

Info pour les centres de loisirs accueillants un public âgé de plus de 8 ans (9 - 16 ans)

Mettre de l'environnement, du théâtre, de l'éveil à l'image…. dans vos centres de loisirs ?

Des intervenants "animateurs techniciens" financés par la DDJS 39 peuvent venir en appui à vos projets dans les domaines suivants : Théâtre forum sur le thème du développement durable avec Nicolas Debray ; décoder les images qui nous entourent avec Joris Guibert ; activités théâtrales avec Bambina Grillo.

Contact DDJS :
Marie-Claude Dalloz - 03 84 35 27 08

Financer des projets culturels ?

Dans le cadre d'un partenariat entre la DDJS 39 et le Conseil Général du Jura des projets portés par des centres de loisirs pourront être soutenus financièrement, un appel à projet est en cours. Téléchargeable sur le site : www.cg39.fr

NB : pour pouvoir bénéficier de ces soutiens, le centre de loisirs candidat, doit avoir au moins un animateur formé par la DDJS dans la thématique.

Avoir des projets autour de l'image !

Une mallette pédagogique* est à votre disposition. Elle comprend : 1 camescope, 1 pied, 1 ordinateur portable, 1... elle est disponible à la MJC de Dole.

Cet outil est réservé en priorité aux animateurs qui ont suivi la formation "éducation à l'image" depuis 2004.

La foire aux questions - Un point réglementation - Actualité

Erratum !

Dans le précédent numéro à la question sur les modes de restauration, il convient de lire que les centres de loisirs (et de vacances) doivent se déclarer aux services de la DSV, comme cuisines satellites, même lorsqu'elles utilisent les services d'un traiteur ou d'une cuisine centrale.

Interdiction de transport d'enfants le 29 juillet 2006

L'arrêté du 15 décembre 2005 précise que le transport d'enfants effectué par des véhicules affectés au transport en commun de personnes est interdit sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier le samedi 29 juillet 2006 de 0 heure à 24 heures.

Cette disposition s'applique hors de la zone constituée par le département de départ et les départements limitrophes.

Pour les autocars venant de l'étranger, est considéré comme département de départ le département frontière d'entrée sur le territoire national.

Petit bilan de l'année

En 2005:

- 67 centres de loisirs ont été rencontrés sur place par les agents de la DDJS
- 24 stages pratiques BAFD de jurassien(ne)s validés
- 152 stages pratiques BAFA de jurassien(ne)s validés
- 164 nouveaux titulaires du BAFA
- 42 journées de formation continue proposées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Jura pour 112 animateurs ou directeurs.

Ont participé à ce numéro :

* Pour la DDJS, André Barbarin, Annelise Cercueil, Marie-Claude Dalloz, Michèle Guigon, Cécile Langeois et Philippe Rondot.
* Pour les CLSH, Stéphane Arbez, Mathieu Gruet, Géraldine Hobacq et Anne-Lise Piron Sanchez.

Ce bulletin est disponible en version électronique sur demande à l'adresse suivante :

dd039-cvl@jeunesse-sports.gouv.fr

Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous inscrire à la liste de diffusion CVL-Jura en écrivant à cette même adresse.

Vous avez des questions, des projets à partager ? Contactez-nous.

agenda

Les formations à venir *proposées par la DDJS 39*

1 - Animation nature - Éducation à l'environnement - 5 j : **15 - 16 - 23 et 30 mai et 6 juin** à Sellières
2 - Lecture : 2 j - **3 et 4 avril** à Lons Le Saunier
3 - Activité THEATRE suite du 1er module ouvert aux débutants : **WE du 12 au 14 mai** secteur dolois
4- Accompagnement à la scolarité - durée : 4 j **les 11 - 12 - 22 et 23 mai 2006** dans le Haut Jura
5 - Outils d'expression et de médiation pour les animateurs ados-préados - le **30 mars** à Lons le Saunier
6- Éducation à la non-violence - des jeux de coopération: jeux d'intérieur et d'extérieur - 1/2 j à Lons le Saunier
6a - le 6 avril matin pour les animateurs d'enfants de 3 à 8 ans
6b - le 10 avril après midi pour les animateurs de 9 à 14 ans
7 - Animateurs des 11-16 ans - Repérage des compétences - 2 j : **4 mai et 8 juin** à Lons Le Saunier

Clôture des inscriptions 15 jours avant la formation
Contact DDJS : Marie-Claude Dalloz - 03 84 35 27 08 ou Martine Courbet 03 84 35 27 12
Fiche d'inscription téléchargeable sur le portail franc-comtois

Label Vie

Le dispositif permet à des jeunes de 14 à 28 ans de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation d'un projet sur le thème de la sécurité routière (jusqu'à 800 €)

Pièce de théâtre, réalisation d'affiches, de vidéo, d'une bande dessinée, action de sensibilisation des parents, sortie vélo…

Les supports peuvent être variés et s'adresser à des publics divers.

Des adolescents, ou des animateurs de moins de 28 ans, porteurs d'initiatives dans ce domaine, peuvent déposer un dossier jusqu'au 20 mars 2006.

Pour plus d'informations sur les conditions de recevabilité,
Contact : Annelise Cercueil au 03.84.35.27.06. annelise.cercueil@jeunesse-sports.gouv.fr